

L'ordre teutonique dans la conscience historique française du XVI^e siècle à 1914 : un essai de synthèse

*Considérations liminaires : la vision de l'ordre teutonique
hors d'Allemagne, une (quasi) terra incognita*

Disons-le tout net : la vision de l'ordre teutonique en France n'a pour l'heure guère intéressé les historiens. Le travail désormais classique de W. Wippermann sur « l'État teutonique comme idéologie » ne fait que de très brèves incursions hors des historiographies allemande et polonaise ¹. Les études sur la genèse et la réception de la théorie du *Drang nach Osten* livrent tout au plus quelques éléments épars sur la place qu'occupe à partir du XIX^e siècle l'ordre teutonique chez les adeptes de cette dernière grille de lecture historique hors d'Allemagne ². Le récent article que S. Gouguenheim a consacré à l'image de l'Ordre dans les œuvres d'E. Lavissee ³ est venu combler partiellement cette lacune, et montrer la voie ; c'est dans le prolongement de ce travail que nous aimerions ici nous situer, pour tenter un premier tour d'horizon de la question qui n'a bien sûr pas vocation à donner le fin mot d'une histoire plus riche d'enseignements qu'il n'y paraît sans doute de prime abord.

Le titre retenu pour ce travail intriguera peut-être ; précisons notre pensée. L'expression de *conscience historique française* signale ici, plus qu'un ancrage théorique précis, une ambition : celle d'aller voir au-delà de l'histoire purement savante et « universitaire » ; pareille approche nous a semblé, à tort ou à raison, réductrice, outre qu'il y a à notre sens quelque

1. W. WIPPERMANN, *Der Ordenstaat als Ideologie*, Berlin, 1979.

2. Voir encore une fois W. WIPPERMANN, *Der Deutsche Drang nach Osten – Ideologie und Wirklichkeit eines politischen Schlagwortes*, Darmstadt, 1981, not. p. 142 ; à compléter avec H. C. MEYER, *Drang nach Osten. Fortunes of a Slogan-Concept in German Slavic Relations, 1849-1990*, Berlin/NY et al. loc., 1996, not. p. 94-102.

3. S. GOUGUENHEIM, « Ernest Lavissee et l'histoire de l'ordre teutonique », *Francia* 31/3, 2004, p. 29-48. Nous remercions ici chaleureusement M. Gouguenheim d'avoir bien voulu nous communiquer une première mouture de son étude avant parution.

arbitraire à vouloir aussi nettement tracer la frontière pour les périodes anciennes entre l'histoire « sérieuse » et la pure compilation ou l'amateurisme. Mais que doit-on entendre par auteurs *français* à une époque où les frontières du Royaume sont mouvantes, en un temps aussi où cette langue accède au statut de langue de culture de référence pour une grande partie des élites européennes ? Il a été décidé ici d'y inclure tout auteur s'exprimant en langue française et dont les œuvres s'adressent *au premier chef* à un public français.

Aux problèmes de définition proprement dits s'ajoute la difficulté concrète de constituer un corpus en l'absence de travaux préparatoires. Sur toute la période considérée, on dénombre en effet un seul et unique ouvrage consacré entièrement à l'histoire de l'ordre teutonique ⁴. Il fallait impérativement « ratisser plus large ». Le parti pris finalement adopté fut d'interroger prioritairement les histoires générales — et uniquement elles — de Pologne, d'Allemagne, de Prusse et des ordres militaires, quatre types d'ouvrages pour lesquels l'exhaustivité a été visée et quasiment atteinte. Pour le reste, des belles-lettres à la presse, en passant par la zone grise de ce que les Allemands subsument commodément sous le terme de *Publizistik*, l'investigation a ici pris la forme d'un sondage, guidé partiellement (avec les risques de biais dont nous sommes parfaitement conscient) par la consultation de travaux venant d'horizons divers ⁵. Nous avons cru devoir préférer à l'exposé chronologique une présentation synthétique en deux temps, mieux à même, croyons-nous, de faire apparaître la dynamique de cette mémoire de l'ordre teutonique en France.

La lente constitution d'un (assez) obscur objet d'érudition

Il ressort de l'enquête que nous avons menée que l'ordre teutonique a peiné pour conquérir le statut qui demeure le sien aujourd'hui : celui d'un modeste terrain d'érudition dans l'horizon de la recherche historique française.

« *Ordre teutonique* » : *l'avènement tardif d'une dénomination consacrée*

Il est un signe qui ne trompe pas : pendant longtemps, les auteurs français n'ont pas vraiment su comment appeler cette institution médiévale qu'ils étaient amenés à décrire. L'expression d'*ordre teutonique* elle-même est ancienne ; les ouvrages de référence donnent la date de 1685

4. F. de SALLES, *Annales de l'ordre teutonique ou de Sainte-Marie de Jérusalem*, Paris, 1887 (rééd. Genève, Slatkine, 1986).

5. On a recouru ici principalement à quelques ouvrages à vocation synthétique : K.-R. WENGER, *Preussen in der öffentlichen Meinung Frankreichs 1815-1870 : politische Aspekte des frz. Preussenbildes*, Göttingen, 1979 ; W. LEINER, *Das Deutschlandsbild in der frz. Literatur*, Darmstadt, 1989 ; F. ROSSET, *L'Arbre de Cracovie. Le mythe polonais dans la littérature française*, Paris, 1996.

comme première attestation de l'expression en français ⁶. Elle est en réalité usitée occasionnellement avant cette date déjà : la plus ancienne occurrence que nous ayons relevée se trouve dans le récit de voyage de Jean Le Laboureur en Pologne et en Prusse, publié en 1648 ⁷. L'adjectif *teutonique*, encore peu courant ⁸, est alors en concurrence avec au moins deux variantes : on rencontre ainsi, de façon isolée, *chevaliers Teudesques* en 1609 chez l'auteur de la première histoire des ordres de chevalerie en langue française ⁹ ; et plus fréquemment *chevaliers T(h)eutons*, une forme qui persistera elle bien au-delà du xvii^e siècle ¹⁰. Mais celle-ci, avec ses variantes, est très loin encore de faire l'unanimité. Elle voisine, souvent même dans le même ouvrage, avec *chevaliers de Prusse* ou *chevaliers Porte-Croix*, voire (plus rarement) *Croisés*, désignations qui alternent déjà dans la paraphrase française des *Chroniques et Annales de Pologne* que l'on doit à Blaise de Vigenère en 1573 ¹¹.

D'autres appellations n'auront qu'une carrière éphémère chez les auteurs français, ainsi *Marianites* ¹². Certaines, dont on peine à comprendre l'origine, prêtent à confusion : c'est ainsi que l'ordre teutonique devient ici *ordre de Notre-Dame du Mont Sion* ¹³, là *ordre des Hospitaliers* ¹⁴. Il faut en fait attendre le deuxième tiers du xix^e siècle pour voir l'expression qui est aujourd'hui entrée dans les mœurs triompher définitivement de ses rivales. Signe supplémentaire d'une certaine « incrustation » de l'Ordre au sein de la littérature historique, les lexicographes font désormais chorus à cette même époque pour associer prioritairement le terme de *teutonique* à l'ordre.

6. Cf. *Trésors de la langue française*, t. 16, Paris, 1994, p. 170.

7. J. LE LABOUREUR, *Histoire et relation de voyage de la Reine de Pologne... et un traité particulier du royaume de Pologne, de son gouvernement ancien et moderne*, Paris, 1648, t. II, p. 173.

8. La première entrée *teutonique* dans un dictionnaire de langue française paraît remonter à 1719 : cf. P. RICHEL, *Nouveau Dictionnaire françois*, t. II, Rouen, 1719, p. 566 : *TEUTONIQUE* adj. (*Teutonicus*), ce mot veut dire germanique, & il ne se dit qu'en parlant de la Hanse Teutonique, qui est une alliance des villes Anseatiques, ou maritimes, qui firent entre elles une ligne défensive et offensive & s'alièrent pour le commerce. On dit aussi l'ordre teutonique. On notera que dès cette époque l'adjectif est, outre à la Hanse, associé à l'Ordre. Quant aux Académiciens, ils boudent superbement cet adjectif jusqu'à 1835 ! (Cf. *Dictionnaire de l'Académie*, 6^e éd., t. II, Paris, 1835, p. 839).

9. A. LE MIRE, *Origine des Chevaliers et Ordres Militaires*, Anvers, 1609, p. 16.

10. Courante au xviii^e siècle, elle n'est pas rare encore dans la première moitié du xix^e siècle : cf. F.-M. MONNIER, *Histoire de Pologne depuis son origine jusqu'en 1795*, Paris, 1807, p. 119 : « gardez-vous de rien céder aux chevaliers teutons » ; ou encore P.-J.-B. NOUGARET, *Beautés de l'histoire de Pologne*, Paris, 1817, p. 138 : « il lui conseilla imprudemment d'appeler à son secours les chevaliers teutons ». On pourrait multiplier les exemples.

11. B. de VIGENERE, *Les Chroniques et Annales de Pologne*, Paris, 1573.

12. Ce terme, fréquent dans l'historiographie latine et allemande du xvi^e au xix^e siècle, reste rare en France : cf. J. LE ROYER de PRADES, *Histoire d'Allemagne*, 2^e éd., Paris, 1684, t. I, p. 352.

13. Ainsi dans l'édition de 1759 (dite « Drouet ») du dictionnaire universel de Moreri, t. X, p. 102. On la retrouve après une longue éclipse chez E. LITRE, *Dictionnaire de la langue française*, t. II/2, Paris, 1869, p. 2214 qui veut y voir le nom primitif de l'Ordre à ses débuts.

14. Par exemple J. LE ROYER de PRADES, *op. cit.*, p. 352.

*Le « lieu » problématique de l'histoire teutonique en France :
une érudition éparpillée*

Cet état d'indétermination terminologique doit assurément pour une part sa perpétuation à la pluralité des contextes érudits dans lesquels apparaît l'ordre teutonique. La caractéristique la plus remarquable du savoir sur l'ordre teutonique en France est en effet son éclatement entre plusieurs champs qui ont chacun leur dynamique propre. Durant deux siècles, de l'aube du ^{xvi}^e aux dernières années du ^{xvii}^e siècle, l'ordre teutonique est un personnage parmi d'autres, plutôt effacé, de deux traditions distinctes. La première est l'intérêt pour l'histoire de Pologne, qui naît avec la brève équipée polonaise du futur Henri III (1573-1574) et se trouve périodiquement revigoré au gré de la conclusion des alliances dynastiques. Plusieurs grandes compilations historiques polonaises du ^{xvi}^e siècle sont adaptées en français à cette époque ; elles ne passent pas totalement inaperçues. Par la force des choses elles se font auprès des honnêtes hommes de France les passeurs d'une vision de l'ordre teutonique très atomisée ; on n'y trouve guère qu'une série limitée de « vignettes » consacrées aux moments les plus saillants de l'histoire polono-teutonique au Moyen Âge, de l'arrivée de l'Ordre en Prusse vers 1230 à la bataille de Tannenberg en 1410. Traduites du latin hâtivement et sans grand soin, ces premières histoires de Pologne ne sont que « la version française » d'une historiographie polonaise du Siècle d'or ; Blaise de Vigenère en 1573, dans une notice sur une bataille opposant précisément les troupes de l'Ordre à l'ost de Pologne, poussera ainsi l'inattention — ou l'imitation servile — jusqu'à appeler « les nostres » les vaincus polonais ¹⁵.

Concurremment se développe une seconde tradition érudite dans laquelle l'Ordre tient sa place : les histoires des ordres de chevalerie. Le pionnier s'appelle ici Aubert Le Mire, chanoine d'Anvers, qui fait paraître en 1609 un opuscule intitulé *Origine et histoire des ordres de chevalerie* : on y lit la plus ancienne présentation d'ensemble en langue française de l'histoire de l'Ordre ¹⁶. L'angle d'approche est différent : l'ordre teutonique n'est pas ici l'adversaire irréductible dépeint par les historiens polonais, bien plutôt une institution, dotée d'une règle et de bulles pontificales, auréolée d'une sainte origine. Au point que chez Aubert Le Mire, comme, de façon plus ou moins nette, chez ses premiers successeurs, l'histoire proprement dite de l'Ordre se réduit peu ou prou au récit de ses commencements.

La période qui s'ouvre à la fin du ^{xvii}^e siècle voit l'adjonction de nouveaux discours savants dont l'Ordre ne peut être totalement absent. Il faut citer ici l'avènement d'un genre historique nouveau en France,

15. B. de VIGENERE, *op. cit.*, p. 392 : « les Chevaliers [...] eurent la victoire & mirent les nostres en fuite. » (Soulignement M. O.).

16. A. LE MIRE, *op. cit.*, p. 16-20.

celui des histoires d'Allemagne et de l'Empire germanique. À vrai dire, de façon générale, l'ordre teutonique y mène une existence assez fantomatique. Les *Histoires d'Allemagne* les plus sommaires n'en font en général pas mention du tout¹⁷. La solution qui a en général les faveurs des auteurs, de Jean Le Royer de Prades en 1677 jusqu'en plein XIX^e siècle, consiste tout bonnement à insérer lorsque l'occasion s'en présente un bref récapitulatif de l'histoire teutonique, agrémenté éventuellement de quelques dates¹⁸. À bien des égards, semble-t-il, les auteurs se rejoignent pour voir dans la geste des Chevaliers une zone limite de l'histoire allemande, que l'on effleure sans savoir vraiment comment la greffer au corps du récit. Le père Joseph Barre, dont l'histoire d'Allemagne parue en 1748-1749 emporte la palme de l'érudition, n'est pas loin de résumer un sentiment général quand il concède ainsi son embarras au moment d'aborder ce thème marginal : « je vais rapporter ici quelques événemens que je n'ai pas eu l'occasion de placer ailleurs ; les premiers concernent les progrès de l'ordre teutonique¹⁹ ».

À compter de la seconde moitié du XVIII^e siècle, on commence en sus à écrire l'histoire du royaume de Prusse. Pareille entreprise suscite « mécaniquement » un regain d'intérêt pour la chose teutonique. Placée, il est vrai, sous les auspices de la fascination pour le Grand Frédéric, cette historiographie s'épargne alors toute plongée trop sérieuse dans les siècles obscurs de la domination teutonique dans cette région ; rien ne le dit mieux que la dualité très nette de la notice « Prusse » de l'*Encyclopédie*, sans doute due au chevalier de Jaucourt²⁰ : la très superficielle évocation des luttes médiévales cède bien vite la place à l'objet véritable de l'entrée — le débat sur la personnalité du roi de Prusse. Mirabeau en usera de même dans son *De la monarchie prussienne* un peu plus tard, ne sortant

17. H. MARTIN, auteur en 1832 d'une *Histoire d'Allemagne* dans la « Bibliothèque Populaire », se borne à évoquer laconiquement « l'institution de l'ordre des chevaliers teutoniques, si fameux par sa conquête de la Prusse encore païenne » parmi les hauts faits du règne de Barberousse (dans H. MARTIN, *Histoire d'Allemagne, de Suisse et des Pays Bas*, Paris, 1832, p. 37) ; quelque trente ans plus tard un obscur successeur ès histoire d'Allemagne à deux sous, qui répond au doux nom d'Ysabeau (sans doute un nom de plume), n'a lui pas même un mot pour l'ordre teutonique (YSABEAU, *Histoire d'Allemagne*, Paris, 1861).

18. Le lieu de cet excursus varie énormément, signe sans doute que l'Ordre ne trouve pas encore vraiment sa place dans les *Histoires d'Allemagne* en français. Jean Le Royer de Prades vient à parler de l'Ordre dans un sous-chapitre sur les possessions des ordres militaires en Allemagne au Moyen Âge (*op. cit.*, p. 352-353) ; C.-F.-Xavier Millot à l'aube du XIX^e siècle insère quelques précisions à l'occasion de sa notice sur le règne de Frédéric Barberousse (+ 1190) (C.-F.-X. MILLOT, *Éléments [sic] de l'histoire d'Allemagne*, Paris, 1807, t. I, p. 65). Plus original, un T. Villeneuve, en 1856, passera sous silence l'ordre teutonique dans son récit des temps médiévaux, mais reviendra à grands traits sur l'histoire de l'Ordre et son aventure prussienne dans la section *Brandebourg, Duché de Prusse* de son tour d'horizon des *États de l'Allemagne pendant la 8^e époque (1519-1745)* (cf. T. G. VILLENEUVE, *Histoire d'Allemagne*, 2 vol., Clermont-Ferrand, 1856, t. II, p. 352-353).

19. J. BARRE, *Histoire générale d'Allemagne*, Paris, 1749, t. VI, p. 402.

20. La paternité reste débattue : voir en dernier lieu I. MIECK, « Das Preussenbild der Franzosen zwischen 1815 und 1870 », dans *Médiations*, études réunies par Michel GRUNEWALD, Berne *et al. loc.*, 1992, p. 284, note 6.

l'Ordre de l'ombre que pour mieux expédier en quelques lignes le récit de la fin de sa domination en Prusse ²¹. À cette prussophilie éclairée, si indifférente à l'égard de l'Ordre, succède bientôt un parti pris nouveau : il devient de règle dans les *Histoires de Prusse* de la première moitié du XIX^e siècle, par ailleurs très différentes entre elles par leur obédience politique, de donner un récit tant soit peu suivi de l'aventure prussienne des chevaliers ²².

Parallèlement à cela l'Ordre continue de figurer en bonne place dans les histoires de Pologne ²³ ; il conserve également son statut de tiers ordre dans la triade des grands ordres militaires de Palestine dans les quelques ouvrages, assez peu nombreux, qui reprennent après Le Mire le flambeau de l'histoire générale des ordres de chevalerie ²⁴.

Un sujet cantonné au champ de l'histoire savante

L'ordre teutonique conquiert donc un modeste droit de cité dans l'histoire savante française entre l'aube du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e. Mais l'acquisition de ce statut d'objet érudit reconnu et identifié ne doit pas nous leurrer ; elle procède plus de l'avènement de genres historiques nouveaux, dans lesquels l'évocation de l'Ordre constitue une figure imposée, que d'un engouement particulier pour les chevaliers Teutoniques. Reste que sa place au sein du savoir érudit ne lui est plus contestée ; il figure ainsi dans tous les différents dictionnaires à vocation encyclopédique à partir du XVIII^e siècle, du *Dictionnaire historique* de Moreri à l'*Encyclopédie* ²⁵ ; et ce n'est sans doute pas un hasard si quelques auteurs au XIX^e siècle commencent à accoler à l'Ordre les épithètes de « fameux » ou « célèbre » ²⁶.

Cette percée toutefois demeure limitée au champ étroit de l'histoire savante. Il y a là une différence majeure avec l'évolution en Allemagne ou en Pologne, où l'ordre teutonique accède au cours du XIX^e siècle au rang de thème littéraire, et progressivement même, de figure du débat politique. C'est en vain ou presque que l'on cherche dans la littérature romanesque française la présence des chevaliers de Prusse. À partir du dernier tiers du XVII^e siècle, le roman polonais est certes un genre à la mode,

21. G. V. de MIRABEAU, *De la monarchie prussienne*, Londres, 1788, t. I, p. 14-16.

22. Cf. P.-J.-B. NOUGARET, *Beautés de l'histoire de Prusse*, Paris, 1821, p. 163-235 ; H. THIBAUD, *Histoire de Prusse*, Paris, 1832, p. 13-27 (sur 60 pages) ; SAVAGNER, *Histoire de Prusse*, Paris, s.d. [1833 ?], p. 3-9 ; P. BERNARD, *Histoire de la Prusse depuis ses origines jusqu'à 1846*, Paris, 1846, p. 63-153.

23. Voir G. de TENDE pseudo. Sieur de HAUTEVILLE, *Relation historique de la Pologne...*, Paris, 1686 ; J.-G. JOLL, *Histoire de Pologne et du Grand Duché de Lituanie*, Amsterdam, 1698 ; Abbé DESFONTAINES, *Histoire des révolutions de Pologne*, Amsterdam, 1735 ; P.-J. de SOLIGNAC, *Histoire Générale de Pologne*, Paris, 1747 ; A.-G. CONTANT d'ORVILLE, *Les Fastes de la Pologne et de la Russie*, t. 1, Paris, 1770.

24. J. HERMANT, *Histoire des ordres Religieux et des Congrégations Militaires*, 1^{re} éd., Rouen, 1698, p. 126-135 ; A. SCHOONEBEEK, *Histoire de tous les ordres militaires*, Amsterdam, 1699, t. II, p. 6-61.

25. Voir L. MORERI, *Le Grand dictionnaire historique...*, 2^e éd., Paris, 1681, vol. II, p. 1177-1178 ; *Dictionnaire de Trévoux*, 2^e éd., Paris, 1721, t. V, col. 154-155 ; *Encyclopédie*, vol. XVI, p. 214.

26. Ainsi H. MARTIN, *op. cit.*, p. 37 ; E. O. MAZAS de SARRION, *Histoire de Prusse depuis son origine jusqu'aux derniers événements*, Paris, 1867, p. 2.

mais l'époque des luttes entre roi de Pologne et les Grands Maîtres de la Marienbourg reste boudée par les littérateurs²⁷. Plus tard, au XIX^e siècle, le thème n'est pas plus populaire.

Intéressant est le cas d'un certain Froissant qui publie en 1822 un roman non sans raison oublié par la postérité²⁸. L'intrigue a ceci de curieux qu'elle emprunte ouvertement à un ouvrage pseudo-érudit de 1817 la figure d'un chevalier Teutonique cruel et sanguinaire du nom de Weissenfelt, mais la transpose sans autre forme de procès en plein XVIII^e siècle polonais. Tout en conservant son identité de chevalier Teutonique, ce personnage se retrouve au surplus nanti d'une dignité de palatin de Pologne, et flanqué d'un fils (!), sans que cela ne semble en rien troubler le sens historique de notre plumitif. Les métamorphoses aberrantes imposées ici à la figure teutonique sont sans doute révélatrices : suffisamment truculente pour pouvoir piquer la curiosité d'un romancier en panne d'inspiration au hasard de ses lectures historiques, la geste de l'Ordre demeure trop peu « parlante » en soi pour que l'on songe à en faire la toile de fond à partie entière d'une fiction facile. Thème littéraire, l'Ordre ne le deviendra quelque peu au début du XX^e siècle qu'à la faveur de la découverte de l'œuvre d'un Sienkiewicz, dont le roman *Les Teutoniques* (*Krzyzacy*, 1900) ne passe pas totalement inaperçu en France²⁹.

Absente de la scène littéraire, l'histoire de l'Ordre ne fait guère plus recette dans l'abondante littérature historico-polémique sur la question allemande après la Guerre de 1870-1871. Les publications violemment prussophobes qui se multiplient en réaction à la défaite ne paraissent pas avoir mobilisé la figure du chevalier teutonique pour illustrer le cliché en vogue de « la fureur teutonne³⁰ ». Selon toute apparence, les caricaturistes après 1870 ignorent également la figure du chevalier Teutonique³¹, à une époque où, en Pologne par exemple, dessinateurs et même peintres de genre l'affectionnent³². À l'heure où l'idée d'un conflit irrémédiable

27. Voir F. ROSSET, *op. cit.*, p. 106-110.

28. M. FROISSENT, *Weissenfelt ou les amours de deux jeunes Polonais*, 2 vol., Paris, 1822. L'auteur avoue s'inspirer de P.-J.-B. NOUGARET, *Beautés de l'Histoire de Pologne*, Paris, 1817, où figure effectivement le récit des crimes d'un certain Weissenfelt, chevalier de Prusse au début du XIV^e siècle (*ibid.*, p. 138-143).

29. À preuve l'allusion à « l'un des [...] plus beaux romans [sc. de Sienkiewicz], sur la lutte soutenue par les Polonais contre cet ordre célèbre dans le brûlot anti-allemand d'un groupe de slavophiles français qui se cache derrière la personne fictive de "Jaffre Du Pontcray" » : cf. JAFFRE DU PONTCRAY, *Allemands contre Slaves*, Paris, 1909, p. 43.

30. Il était bien sûr impossible ici de dépouiller ne serait-ce qu'un large échantillon de ce genre de publications. Nous nous sommes borné ici à consulter les livraisons de l'éphémère *Almanach Anti-Prussien* (1871-1873).

31. Cf. l'important dossier iconographique sur la représentation de l'Allemagne et des Allemands dans W. LEINER, *Das Deutschlandsbild in der frz. Literatur*, Darmstadt, 1989. Ce point mériterait cependant une enquête plus exhaustive dans la presse de l'époque.

32. On connaît les tableaux de Matejko, notamment *La Bataille de Grunwald* et *l'Hommage Prussien*. Cette dernière œuvre est d'ailleurs présentée au Salon à Paris en 1883, et n'est pas sans éveiller l'intérêt des cercles slavophiles en France : cf. par exemple l'allusion dans E. MARBEAU, *Slaves et Teutons, notes et impressions de voyage*, Paris, 1887, p. 143.

entre les deux races slave et germanique en Europe centrale acquiert, sous la plume des essayistes, la force d'une évidence, le moindre des paradoxes n'est pas de constater la quasi absence de l'ordre teutonique dans ces ouvrages. La première génération de ces auteurs après 1870, où dominent pourtant les figures de médiévistes fameux, tels Ernest Denis ou Louis Léger, pourtant mue par le souci de tirer de l'Histoire les innombrables « *échantillons de l'avidité germanique* »³³ n'y fait guère allusion. Il est vrai que les intérêts de cette école slavissante française se portent alors prioritairement sur les Slaves des Habsbourg.

Au tournant du siècle, un second groupe d'auteurs prend la relève, et impose une orientation plus polémique, moins strictement érudite aussi dans son approche du problème brûlant de l'impérialisme allemand. Il est donc assez peu surprenant que l'on ne rencontre presque jamais la moindre évocation autre qu'allusive aux combats médiévaux chez des auteurs qui privilégient bien souvent les statistiques économiques et démographiques les plus actuelles aux plongées historiques dans les temps reculés³⁴. Plus difficile à interpréter peut-être est l'absence du motif teutonique sous la plume de journalistes français qui ont longuement séjourné dans le *Reich* et se sont même frottés directement aux adeptes du pangermanisme et aux fonctionnaires des « Marches de l'Est »³⁵.

Les variations du jugement de valeur

L'absence de récit matriciel dans la tradition française

Le regard porté sur l'Ordre en France fut considérablement conditionné par l'intermittence de l'intérêt savant à son égard : objet d'érudition bon gré mal gré intégré au paysage savant, l'ordre teutonique reste en France un sujet historique sans tradition endogène forte. L'assez fort cloisonnement des contextes érudits dans lequel l'Ordre intervient tout d'abord est responsable de la persistance de « mémoires » distinctes voire antagonistes de ce dernier³⁶. Il n'est pas jusqu'aux notices « Prusse » et

33. L'expression est de A. LEGRELLE, *La France et la Prusse devant l'histoire*, Paris, 2^e éd., 1874-1875, vol. I, p. 285.

34. Ont été consultés : E. MARBEAU, *op. cit.*, Paris, 1887 ; A. CHERADAME, *La Question d'Orient*, 1903 ; JAFFRE DU PONTCRAY, *op. cit.*, Paris, 1909.

35. Jules Huret dans son long périple en Prusse n'est guère captivé par le passé teutonique des lieux qu'il traverse (cf. J. HURET, *En Allemagne : de Hambourg aux marches de Pologne*, Paris, 1908, not. p. 253 et p. 268) ; il croise bien un fonctionnaire allemand de Posen qui tient à l'avertir que « *ce fut en vérité l'ordre teutonique qui répandit la culture allemande chez les Slaves barbares* » (*ibid.*, p. 409), mais il ne paraît pas y accorder beaucoup d'importance. Journaliste au *Figaro*, Georges Bourdon, dans ses développements bien informés sur les milieux pangermanistes, n'a manifestement pas noté la place croissante qu'y occupe l'idéologie teutonique (cf. G. BOURDON, *L'Énigme allemande*, Paris, 1913).

36. Il y a certes des exceptions. Il s'agit surtout d'ailleurs d'historiens de la Pologne qui s'ouvrent timidement à une tradition autre plus que l'inverse. Un Contant d'Orville en 1770 fait ainsi une infidélité à la vulgate des historiens polonais et de leurs épigones français en reconnaissant que les conditions auxquelles la terre de Prusse a été cédée à l'Ordre en 1226 demeurent l'objet d'une controverse érudite.

« Ordre teutonique » des grands dictionnaires historiques qui ne fonctionnent en vase clos : le *Dictionnaire de Trévoux* emprunte au *Dictionnaire géographique* de Charles Maty l'intégralité des notices intéressant la Prusse et ses grandes villes ; le chevalier de Jaucourt se contente pour la première partie de la notice « Prusse » de l'*Encyclopédie* de démarquer le texte de Bruzen de La Martinière³⁷... Plus remarquable encore, si l'on enregistre par-delà les siècles de nombreux cas de plagiat flagrant, aucun récit de référence ne paraît véritablement se dégager à l'intérieur même de chaque tradition. En lente progression sur la longue durée, la connaissance qu'ont les auteurs français de l'Ordre semble, dès lors que l'on se penche sur le détail tortueux de la transmission de ce savoir, procéder par une manière d'« éternel recommencement ». Ce phénomène a aussi des conséquences sur les jugements portés sur l'Ordre : il n'est que trop souvent la simple répétition du point de vue qui était celui de la source étrangère ponctuelle pillée par l'auteur. Cette cacophonie française n'est donc, au sens strict, que la *traduction* d'une pluralité de perspectives à l'œuvre dans les historiographies polonaise et surtout allemande.

*Une discrète tradition apologétique d'inspiration catholique :
de Aubert Le Mire (1609) à Félix de Salles (1887)*

Dans ce paysage complexe, un point de vue connaît, en sourdine, une remarquable continuité : on pourrait l'appeler la perspective apologétique. Elle est le fait d'une historiographie catholique, et n'est donc pas spécifiquement française. Les ouvrages les plus anciens portant sur l'histoire des ordres religieux militaires participent de ce courant ; l'ordre teutonique, institution sacrée, émanation de l'esprit de la Croisade et de la piété laïque médiévale, y est âprement défendu, au même titre que d'autres ordres ou congrégations, contre les insinuations de ses détracteurs. Comment se présente ce discours apologétique ? Aubert Le Mire, auteur déjà cité des *Origines et histoire des ordres de chevalerie*, en fixe en 1609 déjà les grandes lignes : insistance sur le récit de l'origine, auréolé du nimbe de la Croisade ; description assez prudente de l'aventure de Prusse, qui évite de s'appesantir sur la progressive décadence de la rigueur originelle ; violente diatribe anti-luthérienne enfin en guise d'envoi, la conversion du dernier Grand-Maître de Prusse Albert de Brandebourg en 1525 et la perte consécutive de cette province par l'Ordre en fournissant le prétexte. Les successeurs proches ou lointains du chanoine anversois broderont autour de ce canevas, apportant ici ou là leur touche personnelle. Un Jean Hermant, auteur d'une synthèse sur

37. Par ordre chronologique : C. MATY, *Dictionnaire Géographique Universel*, Amsterdam, 1701, p. 359, 368, 400, 946 ; A.-A. BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique*, 6 vol., Paris, 1739-1741, t. IV, p. 324-327 ; *Dictionnaire de Trévoux*, 6^e éd., Paris, 1771, t. VII, p. 38 ; *Encyclopédie*, vol. XVI, p. 214.

les ordres militaires très lue au XVIII^e siècle, amplifie jusqu'à l'invective la charge anti-luthérienne, mais reconnaît tout de même en revanche que l'Ordre a bel et bien partagé le destin honteux de ces « ordres militaires accoutumés à manier les armes et à vivre parmi la licence que l'on voit dans les armées », qui tombent de ce fait « dans de grands dérèglements et une extrême licence ³⁸ ». L'acmé de cette tendance dans l'historiographie française est toutefois l'ouvrage singulier de Félix de Salles paru en 1887 ³⁹. À première vue, cette somme, nourrie des recherches personnelles de l'auteur dans les archives de l'Ordre à Vienne, impressionne surtout par le sérieux de son information, qui tranche dans une tradition française où pullulent les approximations. Félix de Salles est ainsi le seul historien français à avoir mis à profit l'historiographie interne de l'Ordre, depuis les chroniques médiévales jusqu'aux travaux des XVII^e et XVIII^e siècles, pratiquement inconnus en France jusqu'à cette date ⁴⁰. Mais l'auteur, qui paraît avoir connu des membres éminents de l'Ordre, est surtout le représentant tardif et singulier (sans véritable égal, y compris dans l'historiographie allemande de l'époque) d'une érudition polémique de défense et illustration des chevaliers, anti-polonaise et encore plus anti-luthérienne, ouvertement contestatrice de l'irréversibilité de la perte de la Prusse (« la félonie impunie de 1525 ⁴¹ »).

*Splendeur et misères des Chevaliers de Prusse :
un exemplum parmi d'autres*

Cette historiographie apologétique est demeurée à toutes les époques assez minoritaire. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle, c'est une autre conception de l'histoire de l'Ordre qui domine peu ou prou les développements consacrés à cette institution. Associant adéquatement une phase d'essor ponctuée par la conquête de la Prusse et l'absorption de la Livonie (l'Estonie et la Lettonie actuelles), et à partir de la fin du XIV^e siècle, une période de déclin spectaculaire, l'histoire de l'ordre teutonique apparaissait prédisposée à fournir un exemple édifiant d'*hybris*. Et c'est bien ainsi que les auteurs français dans leur majorité narrent à l'envi l'épopée des chevaliers de Prusse. Ce paradigme binaire de la splendeur et de la misère d'un ordre religieux est déjà, ici ou là, solidement établi au XVII^e siècle, chez un Jean Le Laboureur par exemple ⁴². Il va devenir omniprésent au siècle suivant. D'un livre à l'autre, les mêmes mots-clés (tyrannie,

38. J. HERMANT, *op. cit.*, p. 132.

39. F. de SALLES, *op. cit.*, (1887).

40. Notamment J.-C. VENATOR, *Historischer Bericht vom Marianisch Teutschen Ritter-Orden*. Nürnberg, 1680 ; R. DUELLIUS, *Historia ordinis equitum Teutonicorum*, Wien, 1727.

41. F. de SALLES, *op. cit.* (1887), p. 259.

42. J. LE LABOUREUR, *op. cit.* (1648), t. II, p. 243 : « Ainsi perist l'Ordre teutonique [...] après une durée de 63 ans et presque autans de siècles de corruption de mœurs, car la puissance de ces Croisez ne fust pas si tost affermie qu'ils s'abandonnerent à toutes formes de dérèglements. »

décadence, dérèglements, orgueil, ambition insatiable) reviennent inlassablement. Entre les différents auteurs, la principale différence à cette époque touche à l'intensité pathétique dans la description. À côté d'un Contant d'Orville par exemple, qui résume sobrement du terme de « tyrannie » la somme des manquements de l'ordre à sa mission originelle⁴³, les esprits qui se complaisent dans la construction d'une véritable légende noire de sang versé et de crimes impunis ne manquent pas. Jusqu'à confiner parfois au ridicule, comme chez Nougaret au début du XIX^e siècle qui aligne les anecdotes sordides, interrompues seulement de pathétiques exclamations d'effroi rhétorique⁴⁴. C'est donc un fait entendu, dès le courant du XVIII^e siècle : l'histoire teutonique est celle d'un groupe d'hommes gouvernés par un zèle admirable dont les successeurs « dégénèrent beaucoup de leur austérité⁴⁵ ». Cette noble leçon morale est parfois rapportée avec nonchalance par les auteurs que l'histoire des siècles obscurs indiffère. Parfois aussi, celle-ci prend un tour plus subversif ; l'Ordre, objet de la critique, n'est quelquefois que le chiffre ou l'avatar d'ennemis autrement plus considérables. Chaque auteur voit du reste derrière les chevaliers de Prusse un Infâme différent. L'ambition effrénée des Teutoniques peut ainsi fournir un prétexte, par le biais d'amalgames audacieux, à stigmatiser l'hypocrisie des religieux de façon générale⁴⁶, ou bien encore l'oppression nobiliaire⁴⁷. Mais cette récupération de l'histoire de l'Ordre au profit d'une critique politique voire sociale demeure un phénomène limité.

*La Croix Noire, oripeaux primitifs du « germanisme » :
la mise en place d'une vision nationaliste de l'aventure
de Prusse dans l'historiographie française savante*

Les choses ne sont pas radicalement différentes hors de France avant que ne se produise, vers le milieu du XIX^e siècle, tant en Allemagne qu'en Pologne, une césure décisive dans la vision de l'Ordre : ce dernier se mue en fer de lance du monde allemand dans un conflit germano-slave transposé au Moyen Âge. Les prémices de ce bouleversement herméneutique sont visibles dès les années 1830-1840 ; et la prégnance de

43. A.-A. CONTANT D'ORVILLE, *op. cit.* (1770), p. 112-114.

44. P.-J.-B. NOUGARET, *Beautés de l'Histoire de Pologne*, Paris, 1817, not. p. 142-143.

45. F.-M. MONNIER, *op. cit.* (1807), p. 113.

46. Voir ainsi G.-J. JOLLI, *op. cit.* (1698), p. 162, morigénant ces Chevaliers « qui cherchoient suivant la coutume des Religieux à s'agrandir au dépens de leur voisins » ; voir également C.-F.-A. FAYOT, *Histoire de Pologne depuis son origine jusqu'en 1831*, Paris, 3 vol., 1831-1832, t. I, p. 145-146.

47. H. THIBAUD, *op. cit.* (1832), p. 21 : « l'orgueil sauvage et les habitudes de débauches et de luxure, caractère distinctif de toutes ces milices religieuses qui se recrutaient de la lie des nobles de toutes les nations. » Significativement, « M. Savagner », qui quelque temps après recopie mot à mot le texte de Thibaud dans sa propre *Histoire de Prusse* s'effraie de ces relents anti-nobles et substitue à la proposition relative terminale la formule plus anodine « ...milices religieuses du Moyen Âge » (cf. M. SAVAGNER, *op. cit.*, p. 7).

cette conception va nettement croissant à partir des années 1860. Qu'en est-il en France ? On y observe une importation très rapide de cette grille de lecture. L'une des raisons de ce succès est sans nul doute la force de l'émigration intellectuelle polonaise sur les bords de la Seine dans ces décennies : ceux qui, dans les rangs polonais, sont les pionniers de cette théorie fourbissent souvent leurs arguments à Paris ; francophones, ils utilisent communément leur exil français comme une tribune pour convertir leurs hôtes à une certaine vision de l'histoire de leur patrie ⁴⁸. Ainsi, entre 1840 et 1842, le grand Adam Mickiewicz, dont le rôle dans la réintroduction de l'aventure teutonique dans les lettres et l'histoire polonaises a maintes fois été souligné, professe dans ses cours au Collège de France une version de l'histoire médiévale de son pays où le Teutonisme n'est pas loin déjà de n'être plus qu'une figure de l'éternelle agression germanique : « l'invasion allemande, de chevaleresque qu'elle était, devint soldatesque, s'incarna dans une milice régulière, la mieux disciplinée qui fût jamais », conclut-il ainsi en terminant le récit de l'arrivée des chevaliers en Prusse ⁴⁹. D'autres vulgarisateurs d'origine polonaise lui emboîtent le pas : sans souscrire ouvertement à une conception nationaliste de l'histoire des conflits polono-teutoniques, Leonard Chodzko, dans son *Histoire de Pologne* qui sera très lue, insinue néanmoins dans son récit de la bataille de Tannenberg (15 juillet 1410) que ce sont bien les *Allemands* et pas seulement l'ost teutonique qui furent défaits ce jour-là ⁵⁰. Dans l'article qu'il donne en 1869 à la *Revue des Deux Mondes* le publiciste Julian Kłaczko ⁵¹ assume lui pleinement cette équation conquête teutonique = agression allemande : rien d'étonnant à cela, puisque l'auteur s'est, dès 1849, fait remarquer par des thèses en ce sens, exposées alors dans un pamphlet adressé plaisamment aux « hégémons allemands ⁵² ».

Malgré tout, il semble que la principale source d'inspiration directe soit venue pour beaucoup d'historiens français de l'époque de l'école allemande : l'ombre de Treitschke a promptement éclipsé dans le champ savant ces vulgarisateurs précoces. Il est difficile de dire où commence véritablement la réception de l'essai *Das deutsche Ordensland* (1862) de l'historien allemand en France. Il est probable qu'un Mazas de Sarrion déjà, en 1867, a connu ce travail ; dans son ouvrage, sur lequel pèse déjà

48. Sur l'influence de l'émigration polonaise sur les lettres françaises dans ces années voir A. TOMCZAK (dir.), *Polska-Francja. Dziesięć wieków związków politycznych, kulturalnych i gospodarczych*, Warszawa, 1983, p. 228-242. [Pologne-France. Dix siècles de relations politiques, culturelles, économiques].

49. A. MICKIEWICZ, *Histoire Populaire de Pologne*, Paris, 1867, p. 24. C'est sous ce titre que furent publiés *post mortem* les cours en question.

50. L. CHODZKO, *Histoire de Pologne*, 14^e éd. Paris, 1864, p. 38. La première édition (1855) ne nous était pas accessible. Il faudra attendre Lavisse pour que l'on ose user à propos de Tannenberg de l'expression de « bataille des peuples ». Cf. E. LAVISSE, *Études sur l'histoire de Prusse*, 1879, p. 167.

51. J. KLACZKO, « L'ordre teutonique et le royaume de Jagello », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1869, p. 625-681.

52. Sur ce personnage voir H. C. MEYER, *op. cit.*, p. 41-42.

le spectre de la guerre avec la Prusse, il paraît avoir été le premier à avoir formulé aussi nettement la thèse de la continuité entre « esprit teutonique » et « esprit prussien », qui n'était encore qu'implicite chez Mickiewicz et Chodzko⁵³. Les *Études sur l'histoire de Prusse* d'Ernest Lavisse, publiées en 1879 et, elles aussi, marquées au sceau de la pensée treitschkienne, n'arrivent donc pas sur un terrain complètement vierge. Véritable historien de formation, et lecteur attentif des sources médiévales, E. Lavisse ferraille, parfois sans ménagement, contre les thèses de Treitschke ; il n'en reste pas moins qu'il en accepte peu ou prou certaines prémisses. Il ne fait pas de doute à l'en croire que les rois Hohenzollern sont les héritiers du modèle teutonique ; et que, pour reprendre la belle expression de S. Gouguenheim, l'Ordre en Prusse n'est autre que « la Germanité en action⁵⁴ ». Plus encore, à l'instar d'un Mazas de Sarrion, il ne dissimule pas une certaine admiration devant l'œuvre de cette confrérie de moines bâtisseurs d'État ; conscient qu'on risque de lui en tenir rigueur neuf ans après Sedan, il cherche à se justifier, dès son introduction : « Et, pourquoi ne pas admirer ce qui est admirable en Prusse ? C'est une belle histoire⁵⁵... ». L'esprit du temps, le choc de la défaite de 1870 et la fréquentation assidue des historiens allemands à coup sûr ont produit sur Lavisse leur effet ; mais le schéma général de la pensée lavissienne poursuit en la matière des tendances, condense des éléments épars qui, dans l'historiographie française, étaient déjà nettement perceptibles avant 1870.

Si l'audace des thèses de Treitschke se heurte encore à la résistance ambiguë d'un Lavisse en 1879, ce n'est plus le cas quelques décennies plus tard chez A. Waddington. En un sens, ce dernier a entendu l'appel de son devancier, qui voyait dans le nécessaire développement des études prussiennes en France une forme de réarmement intellectuel face au puissant voisin. À ceci près que la vision idéologisée de l'Ordre esquissée par Treitschke en 1862 y est importée à pages entières sans l'ombre même d'une réticence. Témoin de l'enkystement de la pensée de cet historien et de ses épigones dans l'université française, Waddington se contente de traduire au plus près des fragments entiers de cet opuscule dans ses chapitres consacrés à la Prusse médiévale ; les louanges les plus exubérantes adressées à l'endroit du « modèle teutonique » y sont reprises sans même un froncement de sourcils⁵⁶.

53. E. O. MAZAS de SARRION, *op. cit.* (1867), p. 50 : « La Prusse doit donc à l'ordre teutonique beaucoup plus qu'elle ne pense peut-être : un gouvernement aussi énergique et aussi habile que celui de cette célèbre corporation n'agit pas pendant plusieurs siècles sans laisser dans son caractère et ses habitudes des traces ineffaçables ». E. Lavisse, un peu plus tard, fera sienne cette idée de la « continuité inconsciente ».

54. S. GOUGUENHEIM, *art. cit.*, p. 42. Nous renvoyons plus généralement le lecteur à l'analyse très détaillée de la pensée lavissienne menée par S. Gouguenheim, qui met en évidence les ambiguïtés du rapport de l'historien français à ses sources d'inspiration allemandes, à la fois combattues et admirées.

55. E. LAVISSE, *op. cit.* (1879), p. X.

56. A. WADDINGTON, *Histoire de Prusse*, t. 1, Paris, 1911, not. p. 142 et suiv.

Cette vision nationaliste exacerbée à laquelle se rangent les historiens de la Prusse est à la fois combattue et confortée par des slavissants de renom. Ici, dans l'autre camp, ce n'est plus Treitschke, mais la pensée nationaliste polonaise qui fournit le cadre cognitif. Polyglottes, ces auteurs n'ont plus besoin de la béquille d'une historiographie de l'émigration à usage exclusif des Français comme dans les années 1840 à 1860 ; ils lisent dans le texte des auteurs comme Roman Dmowski, chez qui la germanophobie tend à remplacer la traditionnelle russophobie, et qui ne craignent pas de cristalliser sur une figure du chevalier Teutonique fantasmé leur haine de l'Allemand éternel. Henri Grappin, à l'extrême fin de la période considérée, est ici le meilleur représentant de ce courant de l'historiographie française : son *Histoire de la Pologne* (1915) est tout entière gouvernée par l'obsession du « germanisme ». Or, nous explique-t-il, ce péril est une hydre dont l'Ordre, « fourrageur du germanisme », n'est qu'une des têtes, mais certes pas la moins redoutable. Le choix des titres d'emblée donne le ton : une section s'intitule ainsi « Progrès du germanisme – La Marche du Nord – Les Teutoniques – Les Colons allemands ⁵⁷ ». L'État teutonique est vu explicitement comme une préfiguration du « pangermanisme du xx^e siècle », son « héritier et successeur ⁵⁸ ». Contemporain de Waddington, Grappin adhère au fond au même schéma d'interprétation. Mais sa sympathie pour la cause polonaise fait qu'il en diffère par le jugement de valeur qu'il porte sur une histoire réduite à un rapport de forces brutal (la « ruée germanique ⁵⁹ ») dont celui-là, quelque peu fasciné, entérine implicitement le verdict.

Un paradoxe : la redécouverte concomitante d'affinités électives entre l'Ordre et la France

Alors même que l'érudition française, dans ses différentes composantes, se focalise comme jamais auparavant sur la *germanité* essentielle de l'ordre teutonique, le progrès de la connaissance historique produit un résultat inattendu : l'on redécouvre petit à petit que l'Ordre et le Royaume de France ont pu avoir jadis partie liée. Jusque-là, le seul trait d'union que les érudits s'accordaient à reconnaître s'apparentait à une légende héraldique : Saint Louis lors d'un passage à Acre aurait permis à l'Ordre de porter sur ses armes le lys de France. On ne sait trop par quelles voies cette légende, qui trouve son origine dans une chronique teutonique de la fin du xv^e siècle, est parvenue à la connaissance des auteurs français. Toujours est-il que l'immense majorité de ces derniers en fait état, avec fierté, le plus souvent. D'origine proprement française en

57. H. GRAPPIN, *Histoire de la Pologne*, Paris, 1923, p. 32-33. D'après l'auteur l'édition de 1923 est inchangée pour les parties médiévales par rapport à la première édition, qui ne nous était pas accessible.

58. *Ibid.*, p. 54.

59. *Ibid.*, p. 38.

revanche semble être l'affirmation (erronée) selon laquelle *Koenigsberg* (« la Montagne au Roi ») aurait été nommée ainsi par les Teutoniques en l'honneur de ce même souverain ⁶⁰. Mis à part cet épisode glorieux, rien qui ne puisse, aux yeux de ces auteurs, mettre en relation la grande histoire de France et les chevaliers. Sans être véritablement inconnue de tous ⁶¹, la participation de nombreux nobles de culture française aux campagnes de Prusse durant tout le ^{xiv}^e siècle n'est pas vraiment reconue dans toute son ampleur ⁶².

Un tournant viendra de la mise en évidence de l'installation de Teutoniques en terre française et bourguignonne au Moyen Âge ⁶³. Bien que celle-ci ait déjà été soulignée dans le monumental *Essai sur l'histoire de l'ordre teutonique* du baron flamand De Wal dans les dernières années du ^{xviii}^e siècle (un ouvrage en français ignoré par les historiens de ce pays), il faut attendre les années 1860 pour que l'on prenne conscience de l'implantation ancienne de l'Ordre en terre de France. Un Mazas de Sarrion en 1867 a eu vent d'un procès qui aurait concerné « vers 1600 » une commanderie de l'ordre teutonique près d'Auray ⁶⁴. L'étude de l'archiviste d'Arbois de Jubainville en 1871 porte à la connaissance du public savant l'existence d'un important complexe territorial de l'Ordre en Bourgogne ⁶⁵. Par la suite, l'intérêt pour cette présence en France de l'Ordre ne faiblit pas : on la suit de loin en loin chez la plupart des auteurs qui s'affrontent à l'histoire teutonique. F. de Salles fait activement rechercher aux archives nationales et ailleurs actes et chroniques anciennes ayant trait à ce rameau « français » du réseau teutonique ⁶⁶. A. Waddington, averti par la lecture des travaux allemands sur les manuscrits de la Règle de l'Ordre, note avec intérêt l'existence d'une version de celle-ci en vieux-français ⁶⁷. Et voilà que la lente émergence de sources oubliées teinte d'un soupçon de paradoxe la vision d'un Ordre travesti dans ces mêmes années en fourrier martial du germanisme...

60. Elle semble apparaître pour la première fois dans J. HEISS, *Histoire de l'Empire...*, Paris, 1684, livre 6, p. 176. L'auteur la tire peut-être de l'ouvrage de Venator (cf. *supra*) qu'il paraît avoir connu.

61. L'érudition locale notamment fait mention des voyages de Prusse de certains grands : voir celui du duc Jean de Lorraine en 1365 décrit dans DOM CALMET, *Histoire de Lorraine*, 1748, vol. III, p. 373. L'abbé Desfontaines en 1735 signale sans cependant s'y arrêter la présence d'un corps d'armée composé « d'Allemands, de Français et d'Anglois » sous les murs de Vilnius en 1390 (cf. ABBÉ DESFONTAINES, *op. cit.*, p. 168-169).

62. Sur cette dimension européenne des guerres de Prusse et de Lithuanie, voir désormais l'ouvrage incontournable de W. PARAVICINI, *Die Preussenreisen des europäischen Adels*, 2 vol., Sigmaringen, 1989 et 1995.

63. Voir en dernier lieu K. POLEJOWSKI, *Geneza i rozwój posiadłości Zakonu Krzyżackiego na terenie Królestwa Francji do połowy XIV wieku*, Gdansk, 2003 [Genèse et développement des possessions de l'ordre teutonique dans le royaume de France jusqu'au milieu du ^{xiv}^e siècle].

64. E. O. MAZAS de SARRION, *op. cit.* (1867), p. 47, note 1.

65. H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « L'ordre teutonique en France », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 32, 1871, p. 63-83.

66. F. de SALLES, *op. cit.* (1887), p. 519, note 2.

67. A. WADDINGTON, *op. cit.* (1911), p. 135, note 1.

Conclusions

Analyseur fécond des échanges culturels franco-allemands ou de la culture politique de la Belle Époque, la question mériterait sur bien des points une enquête plus poussée. Nous n'aspirions ici qu'à en brosser les contours. Nous avons là, incontestablement, une modeste *success story* scientifique : celle de l'installation de l'ordre teutonique dans la sphère de l'érudition historique française. Déjà établie au sein de contextes érudits assez divers vers le milieu du XIX^e siècle, cette institution doit un regain de visibilité à l'importation des thèses nationalistes en provenance d'Allemagne mais aussi de Pologne, qui prêtent à l'expérience teutonique en Prusse une signification qui dépasse le cadre de l'histoire médiévale ; chez une poignée d'auteurs, l'Ordre tend ainsi à devenir le symbole d'un germanisme martial et implacable. Menaçant pour certains, il est chez d'autres l'objet d'une admiration mal contenue. La redécouverte qui s'esquisse dans les années 1870 des liens de jadis entre l'Ordre et la France est dès lors paradoxale : elle s'inscrit dans ce modeste regain de visibilité, tout en apportant un démenti en sourdine à la vision exclusivement nationaliste de cette institution.

Ce progressif adoubement savant ne doit pas faire oublier l'autre versant de notre étude : c'est en vain ou presque que nous avons traqué l'empreinte des chevaliers à la Croix Noire au-delà du domaine de l'érudition. Traditionnellement peu représentée, quasiment absente de la littérature, la figure du chevalier Teuton ne parvient pas à vraiment s'imposer dans l'imaginaire historique français. Tout indique qu'à la veille de la Première Guerre mondiale elle n'évoque sans doute pas grand-chose même à un public cultivé, pourtant abreuvé d'une abondante littérature du *Drang nach Osten* qui a, pour reprendre les termes d'H. C. Meyer, assuré, dès 1910 environ, à cette dernière théorie « une sorte d'évidence conceptuelle auprès d'un lectorat assez large doté d'une grande culture politique ⁶⁸ ». Mais, en France, l'histoire teutonique reste largement au seuil de ces ouvrages.

Et qu'en est-il aujourd'hui ? La popularité inentamée du film d'Eisenstein *Alexandre Nevski*, le succès relatif de documentaires télévisés et de récents ouvrages semblent montrer que l'ordre teutonique, précisément, est enfin sorti de son ghetto savant. Gardons-nous cependant d'un optimisme béat : quelques lectures nous ont vite dégrisé. Deux récents dictionnaires de bonne facture affirment sans broncher à l'entrée « Teutonique » que l'Ordre disparut définitivement au début du XVI^e siècle, une bévue rarement commise même par les plus mal informés des érudits de l'Ancien

68. H. C. MEYER, *op. cit.*, p. 102 : « it seems likely that by 1910 the expression *Drang nach Osten* had achieved some fluency in circulation and a kind of conceptual certitude for a politically sophisticated French readership. »

Régime⁶⁹. Conseillons simplement aux auteurs de ces notices la consultation de l'excellent site officiel de l'ordre teutonique (www.deutscherorden.at). C'est dire qu'il y a encore un sérieux effort de pédagogie à faire...

Mathieu OLIVIER

Ancien élève de l'ENS de la rue d'Ulm, agrégé d'histoire, Mathieu Olivier a passé cinq ans au lycée Chateaubriand de Rennes, d'abord comme élève de la section Abitur (promo 1996), puis des classes préparatoires littéraires (1996-1998). Moniteur-allocataire à l'université Paris XII-Val-de-Marne, il travaille sous la direction de J.-M. Moeglin (Paris XII/EPHE) à une thèse de troisième cycle en histoire médiévale sur l'historiographie et les usages de l'histoire en Prusse et dans l'ordre teutonique au xv^e siècle. Il prépare par ailleurs, en collaboration avec Danielle Buschinger (université d'Amiens), une Histoire des chevaliers Teutoniques à paraître aux éditions Ellipses.

69. Dictionnaire Robert de la Langue française, t. 9, Paris, 1985, p. 272 ; A. REY (dir.), Dictionnaire historique de la langue française, Paris, 1992, t. 2, p. 2212.